



Mise au point à propos de l'arrêt du test de mobilité autour de la Basilique

Il y a quelques jours, Bruxelles Mobilité vous a annoncé, par la distribution d'un toute-boîte, l'arrêt du test de mobilité autour de la Basilique. Ce test devait jeter les jalons d'une modernisation et simplification en profondeur de la circulation sur le pourtour de la Basilique et du parc Elisabeth.

Le Ministre Pascal Smet a, en son temps, opté pour le choix frileux d'un test limité au seul pourtour de la Basilique. Un demi-test en définitive. Il ne fallait pas être un grand expert pour se douter que ce demi-test n'apporterait que des résultats mitigés. Aujourd'hui, le Ministre arrête ce test et, dans la foulée, renonce à toute ambition d'un réaménagement global et cohérent du quartier.

On aurait pu en rester là, mais ce n'est pas le cas ! Histoire de sauver la face, le Ministre a déterré une vieille idée de la STIB qui consiste à conserver à l'avenue du Panthéon un sens unique de 30 mètres de long entre l'avenue Charles Quint et l'avenue de l'Hôpital Français. Ce court verrou, censé garantir un passage aisé du tram 19 et éviter un blocage du carrefour des avenues du Panthéon et de l'Hôpital Français par les automobiles, rejettera tout le trafic automobile et poids lourds en direction de l'avenue de l'Hôpital Français, l'avenue Josse Goffin, des rues de Ganshoren et du Grand air, etc. Les quartiers résidentiels de Berchem en pâtiront et rien ne dit que le temps de parcours éventuellement gagné par le tram à ce carrefour ne sera pas largement perdu plus loin sur la ligne, là où le trafic aura été dévié (à l'approche de la place Schweitzer en particulier) ...

Berchem-Sainte-Agathe rappelle par ailleurs au Ministre que le problème qui est posé à l'origine, à savoir une perte de vitesse commerciale du tram 19 au carrefour des avenues de l'Hôpital Français et du Panthéon, est uniquement imputable au non-respect du Code de la route par certains automobilistes ! Une présence policière financée via un contrat de mobilité et des verbalisations systématiques permettrait d'éviter l'arrêt irrégulier de véhicules sur les voies du tram.

Bref, le Ministre utilise un bazooka pour écraser une mouche.

Par la présente, nous tenons à vous informer que la commune de Berchem-Sainte-Agathe s'oppose à ce nouvel aménagement et sera particulièrement attentive ces prochaines semaines à en objectiver les effets et à plaider pour la mise en place de mesures simples et logiques en lieu et place du rejet irréflecti du trafic d'une commune vers l'autre.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins.

Berchem-Sainte-Agathe, le 13/03/18

Contact : : Service Urbanisme : 02/464.04.12